

RISQUES PUBLICS, PROFITS PRIVÉS

SUEZ ENVIRONNEMENT

**Profils de l'industrie des partenariats
public-privé du Canada**

2015



UN PROJET CONJOINT DE L'INSTITUT POLARIS ET DU SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE



SCFP / *Syndicat canadien
de la fonction publique*

INTRODUCTION

Ce profil d'entreprise fait partie d'une série consacrée aux principaux fournisseurs de services privés dans le domaine des eaux et des eaux usées sur le marché canadien des partenariats public-privé (PPP).

Ces entreprises ont été identifiées par PPP Canada Inc. (la société d'État fédérale mise sur pied pour promouvoir les PPP au pays) comme de possibles participants aux projets en PPP dans le secteur des eaux et des eaux usées. Elles agissent à divers titres. Certaines participent à la conception et à la construction d'un projet en PPP, tandis que d'autres se spécialisent plutôt dans le financement et l'exploitation des infrastructures. Certaines sont spécialisées dans les services d'eaux et d'eaux usées et d'autres dans le financement des PPP. Toutefois, elles ont toutes un objectif commun : réaliser des profits grâce aux PPP dans le domaine des eaux et des eaux usées au Canada.

Le succès des campagnes d'opposition aux PPP dans ce secteur menées dans des municipalités comme Abbotsford, Whistler et le Grand-Vancouver en Colombie-Britannique inquiète l'industrie canadienne des PPP.¹ Pour protéger les services publics d'eaux et d'eaux usées et protéger leur exploitation par le secteur public, il faut fournir à la population des informations sur les entreprises privées qui souhaitent obtenir les contrats de conception, de construction, de financement, d'exploitation et d'entretien des infrastructures dans ce domaine. S'ils apprennent à connaître ces sociétés, les fonctionnaires municipaux, les conseillers municipaux et les partisans des services d'eaux publics seront mieux outillés pour s'opposer aux PPP dans leurs communautés.

SURVOL

« L'eau est un produit efficace. C'est un produit gratuit, normalement, mais notre boulot consiste à le vendre. »

– Gérard Mestrallet, ancien directeur général et actuel président du conseil d'administration de Suez Environnement²

Suez Environnement fournit des services de gestion de l'eau potable, des eaux usées et des déchets solides à travers le monde. Avec Veolia Environnement, elle est l'une des deux plus grandes entreprises d'infrastructures et de services d'eaux et d'eaux usées au monde.³ Basée à Paris, en France, elle compte 80 990 employés dans 70 pays répartis sur cinq continents.⁴ Cette entreprise fournit de l'eau potable à 92 millions de personnes. Elle assure la récupération et le traitement des eaux usées de 65 millions de personnes. Elle ramasse les déchets solides de près de 50 millions de personnes.⁵ Qui plus est, elle récupère, chaque année, 14 millions de tonnes de déchets, avec lesquels elle produit 5138 gigawatts-heure (GWh) d'électricité renouvelable.⁶

Suez Environnement a traversé plusieurs mutations depuis sa fondation en 1880 sous le nom de Société Lyonnaise des Eaux. Elle a diversifié et élargi ses activités au fil du temps. L'année 1997 constitue un moment charnière de son histoire : la fusion entre la Compagnie de Suez et la Lyonnaise des Eaux donne naissance à Suez Lyonnaise des Eaux, une société des eaux, d'énergie et de gestion des déchets. En 2008, au terme d'autres fusions, acquisitions et réorientations, la société, qu'on appelait alors simplement Suez, s'est scindée en deux entités distinctes : GDF Suez et Suez Environnement. Cette scission s'est produite au moment où Suez fusionnait avec la société d'État Gaz de France pour créer la multinationale énergétique GDF Suez. Une des conditions imposées pour cette fusion consistait à faire de la division Eaux et déchets de Suez une société à part entière cotée en bourse, dans laquelle GDF Suez conservait une participation de 35 pour cent.⁷ En avril 2015, GDF Suez a été rebaptisée ENGIE.⁸

Le présent profil d'entreprise porte sur les activités de Suez Environnement, de ses filiales et de ses prédécesseurs dans les domaines de l'eau potable, des eaux usées et de la gestion des déchets.

SIÈGE SOCIAL

Suez Environnement
Tour CB21 - 16, place de l'Iris
92040 Paris La Défense Cedex
France
www.suez-environnement.com

INDICATEURS FINANCIERS

REVENU ANNUEL⁹ (SAUF INDICATION CONTRAIRE, LES MONTANTS SONT EXPRIMÉS EN DOLLARS CANADIENS)

2014	20,11 milliards de dollars
2013	20,98 milliards de dollars

Revenu en 2014 par secteur d'activité (exprimé en pourcentage du revenu global)

	2014 REVENUE ¹⁰	2013 REVENUE ¹¹
Eau Europe	31,3 %	30,3 %
Déchets Europe	44,1 %	44,7 %
International	23,9 %	24,9 %
Autres	0,7 %	-

Revenu par région géographique (exprimé en pourcentage du revenu global)

RÉGION	2014 ¹²	2013 ¹³
France	36 %	36 %
Allemagne, Belgique, Pays-Bas et Luxembourg	12 %	12 %
Espagne	12 %	11 %
Royaume-Uni	7 %	6 %
Reste de l'Europe	6 %	6 %
Australie	6 %	6 %
États-Unis	6 %	5 %
Maroc	5 %	4 %
Chili	4 %	4 %
Asie	3 %	4 %
Reste du monde	3 %	5 %

CONSEIL D'ADMINISTRATION¹⁴

Le conseil d'administration de Suez Environnement se compose de 18 administrateurs, dont deux qui représentent les employés et huit qui proviennent de l'extérieur de la société. Les mandats sont de quatre ans.¹⁵ En 2014, le conseil a tenu dix assemblées, avec un taux de présence de 80,7 pour cent.¹⁶

Gérard Mestrallet, président du conseil d'administration de Suez Environnement Company et président-directeur général d'ENGIE.

Jean-Louis Chaussade, directeur général de Suez Environnement Company.

Nicolas Bazire, directeur général du groupe Arnault SAS.

Gilles Benoist, administrateur indépendant de Suez Environnement Company (ancien directeur général de CNP Assurances S.A.).

Valérie Bernis, directrice générale adjointe d'ENGIE responsable des communications, du marketing et du développement durable, membre du comité de direction d'ENGIE.

Harold Boël, directeur général de la société de placements belge SOFINA.

Isidro Fainé Casas, président de CaixaBank.

Penelope Chalmers Small, vice-présidente de la stratégie et des communications d'ENGIE Energy International.

Alain Chaigneau, secrétaire général et membre du comité exécutif d'ENGIE.

Lorenz d'Este, associé gérant de la banque privée suisse E. Gutzwiller & Cie.

Delphine Ernotte Cunci, directrice générale adjointe du Groupe France Telecom/Orange et chef de la direction d'Orange France.

Judith Hartmann, directrice générale adjointe d'ENGIE responsable des finances.

Isabelle Kocher, directrice générale et déléguée responsable des opérations d'ENGIE.

Ines Kolmsee, administratrice indépendante de Suez Environnement Company (ex-directrice générale du fabricant allemand de produits chimiques SKW Stahl-Metallurgie Group).

Anne Lauvergeon, présidente de la société française de services-conseils ALP S.A.

Guillaume Pepy, président-directeur général de la SNCF, la société d'État française des chemins de fer.

Jérôme Tolot, membre du comité de direction et directeur général adjoint d'ENGIE responsable de la branche des Services énergétiques.

Agatta Constantini, administratrice élue par les salariés.

Enric Amiguet I Rovira, administrateur élu par les salariés.

ACTIVITÉS¹⁷

En mars 2015, Suez Environnement a réorganisé toutes ses filiales (dont SITA, Degrémont, Lyonnaise des Eaux, Aigües de Barcelona, Aqualogy, United Water et Ondeo Industrial Solutions) sous une même raison sociale : Suez.

Un redécoupage des activités de Suez Environnement a aussi eu lieu. La compagnie compte maintenant cinq unités géographiques et quatre secteurs d'activité.

Unités géographiques :

- Afrique, Inde et Moyen-Orient;
- Amérique du Nord;
- Australie;
- Asie;
- Europe et Amérique latine.¹⁸

Secteurs d'activité :

- Conception et construction;
- Solutions industrielles;
- Services des eaux;
- Gestion des déchets.¹⁹

La mise en place de cette nouvelle structure étant toute fraîche, le reste du présent profil d'entreprise se fonde sur le plus récent rapport annuel de Suez Environnement, dont la publication est antérieure à la réorganisation. Les résultats de Suez, version réorganisée, seront connus au début de 2016, lorsque la société publiera le bilan de son exercice 2015.

Les documents officiels de 2014 présentent Suez Environnement comme une entité découpée en quatre secteurs, soit Eau Europe, Déchets Europe, International et Autres. Les trois premiers secteurs sont subdivisés en dix unités, dont plusieurs filiales responsables des principales activités de la société dans les secteurs des eaux, des eaux usées et les déchets. Suez Environnement possède, en tout ou en partie, une quarantaine de marques et de filiales.²⁰ Ce nombre élevé complique toute tentative de cartographier les activités de la société. Néanmoins, l'essentiel de ses activités en Amérique du Nord est mené par les filiales United Water et Degrémont.

VOICI COMMENT SE RÉPARTISSENT LES ACTIVITÉS DE SUEZ ENVIRONNEMENT PAR SECTEUR :

Eau Europe : Revenus en 2014 : 6 284 358,69 \$²¹, soit 31,3 pour cent du revenu annuel de Suez Environnement en 2014.²²

Le secteur Eau Europe est responsable des services de distribution et de traitement des eaux, surtout en vertu de contrats de concession pour la gestion des eaux. Ces services sont dispensés aux citoyens, aux autorités locales et à une clientèle industrielle.²³

Ce secteur se divise en deux unités : la Lyonnaise des Eaux et Aguas de Barcelona (Agbar). Ensemble, celles-ci approvisionnent 30 millions de personnes en services d'eaux et d'eaux usées. Elles tirent la majorité de leurs revenus de contrats passés avec les pouvoirs publics.

La Lyonnaise des Eaux et ses filiales Ondeo et Safège sont actives en France, en Italie, en Grèce (par le biais d'une participation de 5,46 pour cent dans la société grecque Eyath), en République tchèque, en Slovaquie et en Slovénie.

Agbar est le plus important fournisseur privé de services d'eaux et d'eaux usées en Espagne. Ses services d'eaux desservent 13,7 millions de citoyens et ses services d'eaux usées, 9,5 millions. Agbar est également active dans les pays suivants : Chili (par le biais d'une participation de 53,3 pour cent dans la société ESSAL), Mexique (par sa filiale Aguas de Saltillo), Colombie, Cuba, Pérou, Brésil, Royaume-Uni (par le biais d'une participation de 30 pour cent dans la filiale Bristol Water) et Algérie.

Déchets Europe : Revenus en 2014 : 8 876 990,03 \$²⁴, soit 44,1 pour cent du revenu annuel de Suez Environnement en 2014.²⁵

Le secteur Déchets Europe fournit des services de collecte et de traitement des déchets aux administrations locales et à des clients industriels, principalement par l'entremise de son unité fonctionnelle Sita. On parle ici de collecte, de tri, de recyclage, de compostage, de récupération d'énergie et d'enfouissement des déchets dangereux et non dangereux.²⁶ Déchets Europe est divisée en quatre unités :

- Sita France;
- Sita Royaume-Uni et Scandinavie (Suède et Finlande);
- Sita Allemagne et Benelux (Pays-Bas et Belgique);
- Sita CZ et Sita Poland (République tchèque, Pologne et Slovaquie)

International : Revenus en 2014 : 4 803 456,65 \$²⁷, soit 23,9 pour cent du revenu annuel de Suez Environnement en 2014.²⁸

Le secteur International s'occupe de gestion des eaux, des eaux usées et des déchets, ainsi que de services d'ingénierie, dans des douzaines de pays non européens, par l'entremise de plusieurs filiales que Suez Environnement détient en tout ou en partie.

La majorité des activités que mène la société en Amérique de Nord se font par le truchement de ce secteur. Deux des plus grosses filiales des eaux et d'eaux usées de Suez

Environnement, Degrémont et United Water, appartiennent à ce secteur, aux côtés d'autres filiales comme Suez Environnement North America (SENA), Sita Waste Services (Hong Kong), Sita Australia, Macao Water, Lydec (Maroc) et Palyja (Indonésie).

Ce secteur est constitué de plusieurs unités :

- Degrémont, la principale filiale internationale des eaux et d'eaux usées de Suez Environnement, est active dans plus de 70 pays par l'entremise d'une longue liste de filiales. Selon Suez Environnement, Degrémont « est au cœur de la stratégie de croissance internationale du groupe [Suez Environnement], en raison de sa présence et de ses contrats sur cinq continents ». ²⁹ En 2013, Degrémont a généré un revenu de 1,6 milliard de dollars pour Suez Environnement.
- En Amérique du Nord, Suez Environnement mène ses activités principalement par l'entremise de sa filiale United Water. Celle-ci fournit des services d'eaux et d'eaux usées à plus de sept millions de gens dans 21 états américains, surtout par le truchement de partenariats public-privé et de contrats de service. United Water est également présente au Canada, où elle participe surtout à des contrats de services d'eaux et d'eaux usées (voir chapitre Contrats ci-dessous).
- Dans la région Asie-Pacifique, Suez Environnement fournit des services de gestion des eaux, d'eaux usées et de déchets par l'entremise d'un grand nombre de filiales établies à Macao, en Chine, en Indonésie et en Australie.
- En Afrique, au Moyen-Orient et en Inde, Suez Environnement s'occupe de services d'eaux, d'eaux usées et de déchets par l'entremise d'un grand nombre de filiales établies en Algérie, en Inde, en Jordanie, au Liban, au Maroc, au Qatar, en Arabie saoudite et dans les Émirats arabes unis.

Autres : En 2014, ce secteur représentait 0,7 pour cent du revenu de Suez Environnement. ³⁰

Il consiste principalement en sociétés de portefeuille, dont la Suez Environnement Company. ³¹

Les filiales nord-américaines de Suez Environnement :

FILIALES	ACTIVITÉS PRINCIPALES
<p>Degrémont Technologies Canada 1375, Transcanadienne, Suite 400 Dorval (Québec) H9P 2W8 Tél. : 514-683-1200</p>	<p>Degrémont Technologies fournit des équipements et des systèmes pour toutes les facettes du traitement des eaux (y compris les biosolides et les eaux usées). C'est la division « équipements » de Degrémont S.A., une filiale de Suez Environnement.³²</p> <p>En 2007, Degrémont S.A. annonçait le regroupement de huit entreprises sous la nouvelle bannière Degrémont Technologies.³³ Parmi celles-ci figurait Anderson Water Systems. Cette entreprise basée à Ancaster en Ontario a été rachetée par Degrémont en 2000.³⁴ Anderson Water Systems se spécialise dans les systèmes de traitement des eaux usées industrielles.</p> <p>En 2014, Suez Environnement a racheté la société montréalaise Poseidon Inc. Elle conçoit et fabrique des technologies utilisées dans les procédés de traitement de l'eau et des eaux usées.³⁵</p>
<p>SENA Solid Waste Holdings Inc. (« SENA Waste Services ») 13111, Meridian St., site 500 Edmonton, Alberta T6S 1G9 Tél. : 780-472-9966</p>	<p>SENA Waste Services est une coentreprise entre Suez Environnement Amérique du Nord et AECOM, une société de conception, de construction, de financement et d'exploitation d'infrastructures présente dans divers marchés allant des transports aux installations, en passant par l'énergie, l'eau et les services gouvernementaux. SENA Waste Services propose des services de gestion des déchets. Elle fournit aussi des services d'ingénierie, de construction, de développement des infrastructures et d'exploitation des installations aux gouvernements et à une clientèle industrielle. Elle a obtenu deux contrats d'importance en Alberta : l'usine de compostage d'Edmonton et le centre de traitement des déchets dangereux de Swan Hill.³⁶</p>
<p>United Water 200 Old Hook Road Harrington Park, NJ 07640 États-Unis Tél. : 201-767-9300 unitedwater.com</p>	<p>United Water fournit des services d'eaux et d'eaux usées à plus de sept millions d'Américains.³⁷ Elle détient aussi des contrats au Canada (voir page 10).</p>

CONTRATS

Entreprise multinationale, Suez Environnement participe à des milliers de contrats avec des entités privées et publiques à travers le monde. Ces contrats prennent diverses formes, selon la nature (secteur privé ou public) et la taille du projet. Nous présentons ci-dessous un échantillonnage des contrats d'eaux et d'eaux usées que détient cette société au Canada et ailleurs dans le monde. Certains de ces contrats sont des PPP et d'autres sont plutôt des contrats de service ou des concessions. PPP Canada Inc. considère Suez Environnement comme une entreprise susceptible de participer au marché des PPP.³⁸

Définition du PPP

Il y a plusieurs types de PPP. Aux fins de ce portrait d'entreprise, définissons le PPP comme un projet répondant aux deux préalables suivants.

Premièrement, le projet doit inclure la participation du secteur privé dans au moins deux des éléments suivants :

- *la conception*, où le privé est responsable de toutes les activités de conception du projet ou presque;
- *la construction*, où le privé est responsable de toutes les activités de construction ou presque;
- *le financement*, où le privé est responsable d'organiser le financement privé qui servira à assurer le fonctionnement du projet pendant sa période de construction ou sa période d'exploitation et d'entretien, ou encore les deux.
- *l'exploitation*, où le privé est responsable de toutes les activités liées à l'exploitation du projet ou presque;
- *l'entretien*, où le privé est responsable de tout l'entretien du projet ou presque;

Deuxièmement, deux des éléments du projet doivent être l'exploitation, l'entretien ou le financement.³⁹

CONTRATS CANADIENS

LIEU ET DATE	TYPE	DESCRIPTION
NOUVELLE-ÉCOSSE		
Halifax, 2002-2003, 2004-2011	<p>PPP : conception, construction, propriété et exploitation (annulé)</p> <p>Contrat : conception et construction</p>	<p>En 2002, la Municipalité régionale de Halifax (HRM) a accordé à un consortium dirigé par Ondeo, une filiale de Suez, un contrat d'une valeur de 465 millions de dollars pour concevoir, construire, détenir et exploiter trois stations de traitement des eaux usées à Dartmouth, Halifax et Herring Cove.⁴⁰ À l'époque, ce contrat aurait constitué le plus gros PPP du genre en Amérique du Nord.⁴¹ Or, après un an, le conseil municipal de Halifax a rompu les négociations en raison « de divergences d'opinions fondamentales en ce qui a trait au contrôle de la qualité des effluents des stations de traitement des eaux usées » (voir chapitre Controverses plus loin).^{42, 43} Ce contrat s'inscrivait dans le cadre du projet Harbour Solutions, qui visait à construire trois stations d'épuration, un réseau d'égout et une station de traitement des biosolides pour mettre fin au déversement d'eaux usées non traitées dans l'océan. Ce projet est allé de l'avant en 2004 avec l'octroi, à D&D Water Solutions (consortium composé de Dexter Construction Company Limited et de Degrémont), d'un contrat de conception et de construction des trois installations.⁴⁴ Degrémont a terminé la construction de la première station en 2008. La réalisation du projet Halifax Harbour Solutions, d'une valeur de 330 millions de dollars, s'est conclue en 2011.⁴⁵ La municipalité a assumé elle-même la majeure partie de la facture. Le fédéral a fourni 60 millions de dollars. Le gouvernement néo-écossais a versé 30 millions de dollars, en plus de fournir gracieusement des terrains valant 2 millions de dollars.⁴⁶</p>
QUÉBEC		
<p>Au Québec, Degrémont ou ses filiales ont fourni ou installé des équipements à Waterloo, Gatineau, Québec et Montréal.</p>		
ONTARIO		
<p>En Ontario, Degrémont a conçu, mis à niveau ou installé des équipements à Thunder Bay, Mississauga, Windsor et Pickering.</p>		
ALBERTA		
Jasper, en cours depuis 2002	<p>Contrat de service : ex- ploitation et entretien</p>	<p>En mai 2002, Earth Tech, alors une division de Tyco International, signait un contrat d'exploitation de 20 ans pour la conception, la construction, l'exploitation et l'entretien de l'usine d'épuration de Jasper.⁴⁷ En 2008, AECOM a racheté Earth Tech, puis elle a cédé tous ses contrats dans le secteur des eaux, y compris celui-ci, à United Water, une filiale de Suez.⁴⁸ United Water exploite toujours cette usine d'épuration.⁴⁹</p>
COLOMBIE-BRITANNIQUE		
Lake Country, en cours depuis 2008	<p>Contrat de service : exploitation et entretien</p>	<p>En mars 2008, le district de Lake Country a accordé à United Water un contrat de service pour l'exploitation de son usine d'épuration.⁵⁰</p>

PLUS IMPORTANTS CONTRATS DE PRIVATISATION DES EAUX À L'ÉTRANGER (montants en dollars canadiens)

Juillet 2015 : Lys, France

Suez a remporté un contrat de cinq ans, d'une valeur de 32,02 millions de dollars, pour la gestion de l'eau potable du Syndicat mixte pour l'adduction d'eau de la Lys.⁵¹

Mai 2015 : Beijing, Chine

Suez Environnement a signé un contrat avec Beijing Drainage Group pour fournir les équipements et superviser la mise en service de la station de recyclage des eaux usées Huai Fang. L'entrée en service est prévue pour la mi-2016. Il s'agit d'un contrat de 190,99 millions de dollars.⁵²

Mai 2015 : Osijek et Vukovar, Croatie

Suez Environnement a remporté deux contrats, le premier pour la conception et la construction d'une station d'épuration à Osijek, le second pour la supervision de la construction d'un réseau d'assainissement et d'une station d'épuration, ainsi que la supervision de la rénovation du réseau de distribution d'eau à Vukovar.⁵³

Mars et mai 2015 : Gennevilliers, France

Suez Environnement a remporté deux contrats avec le Syndicat des eaux de Gennevilliers (région parisienne). Elle a décroché le premier, d'une durée de 12 ans et d'une valeur de 895 millions de dollars, en mars. Ce contrat consiste à réduire les fuites et à améliorer la qualité de l'eau.⁵⁴ Le second, obtenu en mai, est un contrat d'approvisionnement en eau potable qui prévoit l'enlèvement du calcaire dans l'eau. Ce contrat de 319,23 millions de dollars est d'une durée de 15 ans.⁵⁵

Avril 2015 : Normandie, France

En avril 2015, la filiale Eaux de Normandie de Suez Environnement a vu ses contrats de gestion de l'eau potable et des eaux usées à Alençon (Normandie) renouvelés. Il s'agit de deux contrats de 12 ans dont la valeur combinée se chiffre à plus de 92 millions de dollars.⁵⁶

Février 2015 : Le Caire, Égypte

Suez Environnement fait partie de consortium, regroupant aussi trois entreprises égyptiennes, qui a remporté le contrat d'exploitation et d'entretien de deux stations d'épuration à Gabal El Asfar, au Caire. Il s'agit d'un contrat de quatre ans évalué à 120,68 millions de dollars.⁵⁷

Janvier 2015 : Calais, France

La Ville de Calais a accordé à Suez Environnement un contrat de 12 ans d'une valeur de 111 millions de dollars pour son approvisionnement en eau potable.⁵⁸

Janvier 2015 : Comté de Nassau, États-Unis

La Nassau Interim Finance Authority a accordé à United Water un contrat de 20 ans pour l'exploitation et la gestion du réseau d'égouts et de stations d'épuration du comté. Le comté versera à United Water 57 millions de dollars par année pour ce contrat qui couvre trois stations d'épuration, 53 stations de pompage et 4800 kilomètres d'égouts.⁵⁹

Décembre 2014 : Versailles, France

La Lyonnaise des Eaux, filiale de Suez Environnement, a signé un contrat de 12 ans, d'une valeur de 357 millions de dollars, pour la fourniture d'eau potable à près de 400 000 habitants

répartis dans 22 municipalités de la région de Versailles.⁶⁰

Décembre 2014 : Middletown, États-Unis

Le conseil d'arrondissement de Middletown, en Pennsylvanie, a accordé à United Water et à KKR (une société de capital-investissement) un contrat de 50 ans, d'une valeur de 330 millions de dollars, pour l'exploitation et la gestion de ses réseaux d'eau potable et d'eaux usées. United Water exploitait déjà cinq autres installations de traitement d'eau potable et une vingtaine de puits dans huit comtés de la Pennsylvanie.⁶¹

Décembre 2014 : Doha, Qatar

Le ministère des Travaux publics du Qatar (Ashghal) a confié à Degrémont (une filiale de Suez Environnement) et à son partenaire japonais Marubeni Corporation l'agrandissement de l'usine de traitement et de recyclage des eaux usées de Doha West. Ce contrat est évalué à 251 millions de dollars. Degrémont supervisera les activités de la station jusqu'en 2020.⁶²

Décembre 2014 : Ville de Panama, Panama

Le ministère de la Santé du Panama a accordé à Degrémont un contrat de quatre ans, d'une valeur de 92 millions de dollars, pour l'entretien et l'exploitation du réseau d'égouts de la Ville de Panama. Degrémont effectuera les réparations et fournira les équipements pour le réseau de canalisations, dont la longueur passera de 162 à 248 kilomètres en 2016. Degrémont est implantée dans cette ville depuis 2009, date à laquelle elle a pris en charge l'exploitation, la conception et la construction de la station municipale d'épuration.⁶³

Avril 2014 : Mumbai, Pune et Bangalore, Inde

Suez Environnement a décroché trois contrats pour le développement d'infrastructures des eaux et d'eaux usées en Inde. Suez Environnement India a obtenu un contrat de cinq ans de la Ville de Mumbai, évalué à 40,3 millions de dollars, pour améliorer les services de distribution d'eau pour 12,5 millions d'habitants. C'est le plus gros contrat du genre en Inde. À Pune, Degrémont va concevoir, construire et exploiter une usine d'eau potable qui alimentera 2,5 millions d'habitants. Degrémont disposera de 30 mois pour construire cette usine, puis elle l'exploitera pendant cinq ans. Enfin, Degrémont s'est vu confier le mandat de concevoir et d'exploiter deux stations d'épuration à Bangalore, un contrat évalué à 14,3 millions de dollars.⁶⁴

Mars 2013 : New Delhi et Bangalore, Inde

Degrémont a remporté deux contrats, dont la valeur totalise 54,5 millions de dollars, pour concevoir, construire et exploiter des stations d'épuration à New Delhi et à Bangalore. Le contrat avec New Delhi prévoit une phase de construction de deux ans, suivie d'une phase d'exploitation et d'entretien de 11 ans. Celui avec Bangalore consiste en 15 mois de conception, puis cinq ans d'exploitation et d'entretien.⁶⁵

Décembre 2012 : Victoria, Australie

Degrémont est en coentreprise avec Thiess Pty Ltd, une société australienne de génie civil et de construction, pour la conception, la construction, le financement et l'exploitation pendant 27 ans d'une usine de dessalement d'eau de mer. Cette usine sera ensuite remise au gouvernement de l'État de Victoria. À sa signature, ce contrat constituait le plus gros PPP en Australie. La construction de l'usine s'est terminée le 19 décembre 2012.⁶⁶

CONTROVERSES ET RÉSISTANCE

Remunicipalisation

À travers le monde, de nombreuses municipalités reprennent le contrôle de leurs services d'eaux privatisés. On appelle cette tendance la remunicipalisation. Elle est née de l'insatisfaction croissante face aux désagréments causés par la privatisation des services d'eaux : coupures de service aux clients incapables de payer, hausse des tarifs, augmentation des coûts pour les municipalités et piètre qualité des services, notamment. Récemment, cette vague de mécontentement a eu raison de quelques contrats de Suez Environnement en France et dans d'autres pays.⁶⁷ Plusieurs campagnes prônant la remunicipalisation sont en cours à travers le monde. Voici les municipalités qui ont réussi à reprendre le contrôle de leurs services d'eaux des mains de Suez.*

Europe

La France ayant été le premier pays à privatiser l'eau, c'est là qu'on trouve les plus grandes multinationales au monde ainsi que le plus grand nombre d'exemples de remunicipalisation. Plusieurs campagnes d'opposition aux activités des filiales de Suez en France sont en cours, particulièrement en Île-de-France (sauf dans la région métropolitaine de Paris), à Lyon et à Marseille (où Suez exploite des services d'assainissement). Deux des dossiers de remunicipalisation les plus marquants sont ceux de Paris et de Grenoble.

Paris, France : Après un quart de siècle de privatisation, le conseil municipal de Paris a choisi de remunicipaliser les services d'eau potable (facturation, exploitation, entretien et mise à niveau) sous la forme d'une nouvelle société d'État baptisée Eau de Paris. Depuis 1985, le service d'eau de Paris était exploité conjointement par Veolia et des filiales de Suez, Veolia contrôlant les services sur la rive droite de la Seine et Suez, ceux de la rive gauche. Veolia contrôlait la facturation pour l'ensemble de la ville depuis 1860.

De 1985 à 2009, le tarif de l'eau a grimpé de plus de 265 pour cent, alors que l'inflation, pour la même période, était de 70,5 pour cent. Les Parisiens ont donc commencé à remettre en question le coût de leur eau et les profits engrangés par le privé. En 2001, au terme de négociations avec la ville, les sociétés privées ont accepté de diminuer leur marge de profit, mais cela ne s'est pas reflété sur le tarif aux usagers.

En novembre 2008, le conseil municipal de Paris a décidé de confier l'exploitation de l'ensemble de la filière de l'eau, de la protection de la ressource aux services aux usagers, à une société d'État, et ce, à compter du premier janvier 2010. Cette décision de mettre un terme à la privatisation s'appuyait sur des études municipales concluant à la possibilité d'économies importantes avec la remunicipalisation du service. Dans sa

* Pour en savoir plus sur les dossiers et les villes énumérés ci-dessous, consultez la carte interactive et la base de données accessibles sur le site Internet.remunicipalisation.org. Sauf indication contraire, les renseignements inclus dans ce chapitre proviennent de remunicipalisation.org

première année, Eau de Paris a permis d'économiser environ 49 millions de dollars par rapport au service équivalent fourni par un exploitant privé. Début 2011, la société a baissé les tarifs d'eau de huit pour cent.⁶⁸

Grenoble, France : En 1989, Grenoble a privatisé ses services d'eaux au profit de COGESE (Compagnie de gestion des eaux du Sud-Est), une filiale de Suez. Les partis d'opposition au conseil municipal et les syndicats du secteur public s'étaient opposés fortement à ce bail de 25 ans. Tout le processus de privatisation baignait dans la controverse. C'est le maire de l'époque, Alain Carignon, qui avait lancé ce processus. Plus tard, on a appris que M. Carignon avait accepté des pots-de-vin sous la forme de contributions versées par COGESE à sa campagne électorale et d'autres cadeaux, le tout totalisant plus de 3,8 millions de dollars. Le maire et Jean-Jacques Prompsey, un dirigeant de COGESE, ont été reconnus coupables de malversation en 1995.

La même année, le conseil municipal nouvellement élu, découragé par ce qu'il en coûterait pour résilier le contrat, a choisi de renégocier le contrat avec COGESE pour en faire un partenariat public-privé entre la ville et Suez. Cette entité a rapidement sous-traité les services à une filiale à cent pour cent de Suez. Une procédure judiciaire menée en 1997-1998 a conclu à l'illégalité du contrat original et du PPP qui l'a remplacé. En 2000, le conseil municipal a décidé de remunicipaliser les services d'eaux par la création d'une société municipale distincte et indépendante du conseil. Ce nouveau service public a permis de baisser les tarifs de l'eau, en plus d'améliorer la transparence et la qualité des services, les travaux d'entretien étant en hausse comparativement à la période de gestion privée.⁶⁹

D'autres municipalités et régions françaises ont repris le contrôle de leurs services d'eaux et d'eaux usées des mains de Suez Environnement et de ses filiales : Bordeaux, Castres, la région de Durance-Luberon, Les Lacs de l'Essonne et Varages.

Enfin, d'autres villes européennes ont fait de même, comme Potsdam en Allemagne, Budapest en Hongrie, Arenys de Munt en Espagne et Antalya en Turquie.

Canada

Banff, Alberta, 2008-2009 : En 2001, Earth Tech a reçu le mandat de concevoir, construire et exploiter la station d'épuration de Banff.⁷⁰ En 2008, Tyco International a vendu Earth Tech à AECOM, qui a à son tour vendu la division Eau d'Earth Tech à United Water, une filiale de Suez.⁷¹ La gestion de la station de Banff a été transférée à United Water, assortie d'un contrat d'exploitation qui devait se poursuivre jusqu'en 2011. Or, après un déversement d'eaux usées dans la rivière Bow en 2008 et des difficultés à trouver des opérateurs agréés pour la station, la Ville de Banff a préféré couper les ponts avec United Water et octroyer un nouveau contrat à EPCOR en 2009.⁷² Banff a fini par remunicipaliser les activités d'épuration en 2014.⁷³

Halifax, Nouvelle-Écosse, 2003 : En 2003, Halifax a résilié un contrat de 465 millions de dollars avec un consortium mené par Ondeo, une filiale de Suez. Ce contrat concernait l'exploitation de l'usine d'épuration de la ville (voir chapitre Contrats

canadiens plus haut). Cette décision est survenue après qu'Ondeo eut refusé d'être tenu responsable du non-respect des normes environnementales dans l'avenir. Elle espérait plutôt forcer les contribuables à défrayer les travaux de décontamination.⁷⁴ L'action de Suez a chuté de plus de six pour cent sur les marchés à l'annonce de la perte de ce contrat, que la société présentait comme l'un de ses plus importants en Amérique du Nord.⁷⁵

États-Unis

Atlanta, Georgie : En 1999, le conseil municipal d'Atlanta a accordé à United Water, la filiale américaine de Suez Environnement, un contrat de 20 ans, d'une valeur de 607 millions de dollars, pour la gestion de ses systèmes d'eau et d'eaux usées. United Water prétendait qu'elle allait réduire les coûts de la municipalité. Au contraire, les coûts ont augmenté et la qualité des services a diminué. En 2003, la ville a résilié le contrat pour remunicipaliser les systèmes.

Gary, Indiana : En 1998, la Ville de Gary a sous-traité la gestion de ses eaux usées à un partenariat dirigé par United Water. En 2003, United Water a racheté ses partenaires. Le contrat a été prolongé en 2008. De nombreux problèmes sont survenus après la privatisation : réduction de moitié de la main-d'œuvre par attrition, problèmes d'infrastructures (dont 80 affaissements dus à des égouts en ruine entre 2003 et 2007), non-respect des normes de surveillance et de qualité des rejets d'effluents (84 reprises entre 2005 et 2007) et accusations de manipulation des tests sur la qualité des eaux usées. En 2010, l'administration sanitaire de Gary a résilié son contrat avec United Water pour remunicipaliser les égouts.

Enfin, en Amérique du Sud, Suez a vu ses contrats résiliés à Buenos Aires et dans la province de Sante Fe en Argentine, à La Paz et El Alto en Bolivie, ainsi qu'à Maldonado en Uruguay. Partout, les services ont été remunicipalisés.

CONTROVERSE

East Providence, Rhode Island, novembre 2014 : En 2010, la Ville d'East Providence a signé un contrat de dix ans avec United Water pour la mise à jour, l'exploitation et l'entretien de sa station d'épuration.⁷⁶ Depuis, les habitants d'East Providence ont vu leur facture d'eau et d'égout grimper à plusieurs reprises. En novembre 2014, 200 citoyens ont assisté à une assemblée du conseil municipal pour s'opposer à une nouvelle augmentation de 11 pour cent du tarif des services d'égout. Selon le directeur municipal d'East Providence, ces hausses étaient nécessaires en raison de la mise à niveau de la station d'épuration, un projet de 52,5 millions de dollars.⁷⁷

Comté de Rockland, New York, 2007-2014 : Début 2007, United Water a proposé aux autorités de New York un plan pour la construction d'une usine de dessalement des eaux du fleuve Hudson. Cette usine devait accroître l'approvisionnement en eau dans le comté de Rockland, New York, où l'entreprise fournit des services d'eaux et d'eaux usées à 70 000 habitants.⁷⁸ Cependant, les effets possibles de l'usine sur la santé humaine et l'environnement préoccupaient les habitants et les groupes écologistes.⁷⁹ En 2014, la New

York State Public Service Commission a refusé ce projet de 185 millions de dollars et demander à United Water d'envisager d'autres moyens pour accroître l'approvisionnement en eau dans le comté. Elle a aussi refusé d'accorder à United Water l'autorisation d'augmenter les tarifs pour couvrir les coûts d'ingénierie, les honoraires juridiques et les coûts de planification relatifs au projet, qui s'élevaient à 74 millions de dollars.⁸⁰

Les activités de United Water dans le comté de Rockland ont soulevé un autre problème : l'entreprise a déclaré aux autorités de l'État qu'entre 2010 et 2014, ses états financiers surévaluaient ses revenus de 7,1 millions de dollars.⁸¹ En plus de ces révélations, un journaliste local a découvert que la société avait payé l'école privée pour les enfants de ses dirigeants et le loyer de son PDG, en plus de dépenser 6500 dollars pour des balles de golf.⁸² À la lumière de ces dépenses, les habitants ont exprimé leur mécontentement, d'autant plus que la société venait de réclamer une augmentation des tarifs de 28,9 pour cent aux autorités de l'État de New York.⁸³

France, 2010-2013 : En avril 2010, la Commission européenne a fait une descente dans les bureaux des sociétés françaises des eaux Suez Environnement, Veolia Environnement et Saur, dans le cadre d'une enquête sur des allégations de pratiques anticoncurrentielles.⁸⁴ En janvier 2012, elle déposait des accusations formelles de collusion et d'abus de position dominante contre ces entreprises. La commission les suspectait, elles et la Fédération professionnelle des entreprises des eaux, de collaborer afin de contrôler les marchés français de l'eau et des eaux usées, ce qui contrevient aux règles antitrust de l'Union européenne.⁸⁵ Suez Environnement a tenté de porter cette décision en appel⁸⁶, mais elle a été déboutée par la Cour générale.⁸⁷ La Commission a mis fin à son enquête en 2013, faute de preuves d'inconduite de la part des entreprises et de la Fédération.⁸⁸

En juin 2010, la Commission européenne a lancé une enquête sur des allégations d'ingérence de la part de Suez Environnement dans une enquête pour collusion de l'Union européenne. On suspectait Suez d'avoir retiré un scellé placé par des fonctionnaires des services antitrust dans les locaux de sa filiale Lyonnaise des Eaux, dans le cadre d'une descente surprise. Dans un communiqué de presse, Suez Environnement a expliqué qu'un employé de la Lyonnaise des Eaux avait accidentellement manœuvré la poignée d'une porte de bureau sur laquelle on avait apposé un scellé adhésif.⁸⁹ En mai 2011, l'Union européenne lui a imposé une amende de 11 millions de dollars pour infraction à la loi européenne sur la concurrence.⁹⁰

Jakarta, en cours depuis 1997 : En avril 2015, après plusieurs années de campagne, de la part de la société civile, en faveur de la remunicipalisation des services d'eaux, le Tribunal régional de Jakarta-Centre a annulé une concession d'approvisionnement en eau de la ville de Jakarta. Cette concession appartenait, depuis 1997, à une filiale de Suez Environnement et à un partenaire en coentreprise. D'ici à ce que le gouvernement fédéral porte la cause en appel, aux côtés de Suez et de son partenaire, ce jugement retourne la gestion de l'eau dans le giron public, après deux décennies tumultueuses de gestion privée dans l'une des plus grandes villes de l'Asie. Voici quelques-uns des problèmes survenus lors de cette expérience de privatisation.

Suez Environnement est actionnaire majoritaire (51 pour cent) de PT PAM Lyonnaise Jaya (Palyja), une des deux entreprises privées ayant obtenu en concession la fourniture des services d'eau à Jakarta. En 1997, Palyja a décroché une concession de 25 ans pour la gestion des services d'eau dans le secteur ouest de Jakarta. Ce contrat passé entre le gouvernement et Palyja prévoyait une redevance d'eau versée aux exploitants privés par l'organisme public (PAM Jaya) qui possède les infrastructures d'eau. Cette redevance a augmenté tous les six mois.

Le tarif payé par les usagers au gouvernement provincial ont augmenté sous la concession, mais pas aussi rapidement que la redevance d'eau que versait le gouvernement à l'entreprise.⁹¹ Résultat : les citoyens de Jakarta en sont venus à ne plus pouvoir régler leur facture d'eau. De plus, le gouvernement s'est gravement endetté.⁹² En 2010, Palyja a engrangé des profits de 17,6 millions de dollars, tandis que la dette de PAM Jaya augmentait de 5,06 millions de dollars.⁹³

Après 16 ans d'exploitation privée, la société d'État propriétaire des installations (Pam Jaya) et le gouvernement provincial s'étaient endettés de plus de 53,2 millions de dollars.⁹⁴ Pendant cette période, le tarif d'eau a décuplé pour devenir le plus élevé dans toute l'Asie du Sud-Est.⁹⁵

Insatisfaits du coût de l'eau et de l'endettement de leur gouvernement, les citoyens de Jakarta ont entamé une campagne d'opposition à l'eau privatisée. En 2013, le gouverneur à l'époque de Jakarta, Joko Widodo, a entamé des pourparlers afin de racheter les parts de Suez. En janvier 2015, selon la presse, PAM Jaya était sur le point d'acquiescer l'ensemble des parts de Palyja pour ramener la gestion de l'eau dans le giron de la ville.⁹⁶

Entretemps, la Coalition des habitants de Jakarta contre la privatisation de l'eau (KMMSAJ) déposait, en novembre 2013, une poursuite judiciaire. KMMSAJ y prétendait que le libellé du contrat de privatisation initial entre les sociétés privées et PAM Jaya était illégal et qu'il violait les dispositions de la constitution indonésienne portant sur la fourniture des services de base, dont l'accès à l'eau potable.⁹⁷

Le 24 mars 2015, le Tribunal régional de Jakarta-Centre a donné raison à KMMSAJ et ordonné aux exploitants privés de mettre fin à la privatisation de l'eau à Jakarta et de confier à nouveau l'exploitation de la distribution de l'eau à PAM Jaya. Le jugement mentionne que les sociétés ont fait preuve de « négligence » dans le respect du droit à l'eau des citoyens de Jakarta.⁹⁸ Les deux sociétés ont annoncé qu'elles porteraient ce jugement en appel;⁹⁹ le directeur des activités internationales de Suez Environnement a même déclaré que « cette histoire est loin d'être finie ».¹⁰⁰

En août 2015, les ministères des Finances, des Travaux publics et du Logement social ont interjeté appel du jugement. Ces appels reporteront l'annulation de la concession à la fin des procédures juridiques. En réaction à cet appel, des membres de KMMSAJ ont déclaré que le gouvernement avait clairement l'intention de maintenir la privatisation de l'approvisionnement en eau à Jakarta.¹⁰¹

Argentine, 1993-2010 : En 1993, les services d'eau et d'eaux usées de Buenos Aires ont été privatisés au profit du consortium Aguas Argentinas dont Suez faisait partie. Le gouvernement argentin a accordé au consortium une concession de 30 ans pour gérer le système d'eau et d'eaux usées de la ville. Aguas Argentinas avait promis d'améliorer l'accès aux services et de baisser les tarifs de 26,9 pour cent.¹⁰² Or, à peine huit mois plus tard, elle négociait une nouvelle entente qui a débouché sur une hausse des tarifs de 13,5 pour cent. Entre mai 1993 et janvier 2002, la facture d'eau moyenne à Buenos Aires a presque doublé, passant de 14,56 à 27,40 dollars américains.¹⁰³ Et malgré cette hausse, Aguas Argentinas n'a pas amélioré l'accès aux services. Selon le contrat, elle devait brancher plus de 4,2 millions d'habitants à l'aqueduc de la ville et 4,8 millions d'habitants à son réseau d'égout. Au lieu de respecter ses promesses, Aguas Argentinas a coupé l'eau aux citoyens pauvres incapables de régler leur facture.¹⁰⁴

En plus, l'entreprise s'est mise à emprunter auprès d'institutions financières internationales, ce qui l'a mise en position vulnérable lorsque l'Argentine a connu une crise financière en 2001. Aguas Argentinas s'est retrouvé en défaut de paiement sur des prêts totalisant 900 millions de dollars, le gouvernement argentin ayant refusé de lui accorder un taux de change préférentiel pour rembourser sa dette et dit non à une hausse des tarifs des usagers.¹⁰⁵ La société a réagi en 2005 en poursuivant l'Argentine devant le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI) de la Banque mondiale. Le gouvernement argentin a fini par résilier la concession de 30 ans en 2006. Le service d'eau est redevenu public.

En juin 2010, le CIRDI a statué que l'Argentine avait failli à ses obligations en vertu du traité bilatéral d'investissement franco-argentin en ne révisant pas son tarif pour l'eau conformément au cadre juridique de la concession.¹⁰⁶ Le jugement affirme que « la dévaluation effective du peso argentin entraînait une augmentation substantielle des coûts [d'Aguas Argentinas]. En refusant d'autoriser une révision du tarif dans de telles circonstances, le gouvernement a fait encourir des pertes à [Aguas Argentinas] ». ¹⁰⁷

Dans une phase distincte de l'affaire, le tribunal a statué, en avril 2015 que l'Argentine devra verser 506 millions de dollars américains en compensation à Suez pour la résiliation du contrat.¹⁰⁸ Il s'agit de la plus grosse amende imposée au gouvernement argentin par le tribunal du CIRDI à ce jour.¹⁰⁹

Bolivie, 1997-2006 : En 1997, Aguas de Illimani, S.A. (AISA), une filiale de Suez¹¹⁰, a obtenu un contrat de 30 ans pour la gestion des services d'eaux et d'eaux usées des villes de La Paz et El Alto.¹¹¹ En 2004, la population, aux prises avec une hausse de 300 pour cent du tarif d'eau, a commencé à organiser de vastes manifestations. À El Alto, 500 000 personnes se sont réunies pour protester contre le prix de l'eau. À La Paz, cinq manifestants ont perdu la vie. Une vérification chez AISA a permis de découvrir que l'entreprise n'avait pas respecté son engagement d'alimenter en eau potable 100 pour cent des citoyens des deux villes dans un délai de cinq ans. Au contraire, 200 000 personnes dans chaque ville n'ont jamais eu accès à l'eau potable et aux services d'assainissement. La résistance et les manifestations constantes ont forcé le gouvernement à entamer une procédure de résiliation du contrat et de reprise de contrôle public des services.¹¹²

Il aura fallu deux ans au gouvernement pour faire aboutir cette démarche. S'il a agi si lentement, c'est en partie par crainte d'être poursuivi par Suez devant les tribunaux d'investissements internationaux, comme le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI) de la Banque mondiale.¹¹³ Le gouvernement bolivien a fini par verser, à Suez et aux autres actionnaires d'AISA, 6,3 millions de dollars en compensation pour les investissements perdus. Il a aussi assumé une partie (11 millions de dollars) des dettes de la société envers des sociétés financières internationales, comme la Société financière internationale de la Banque mondiale, la Banque interaméricaine de développement et la Société andine de développement.¹¹⁴ Les services d'eaux devaient être renationalisés par la suite. Il reste toutefois plusieurs problèmes financiers et de gouvernance à régler avant que la transition vers une solution entièrement étatisée puisse être complétée.¹¹⁵

Afrique du Sud, 2000-2006 : Suez Environnement et ses prédécesseurs sont implantés en Afrique du Sud depuis les années 1970, époque où la filiale Degrémont a remporté un contrat pour la conception et la construction des usines de traitement des eaux. Durant l'apartheid, Suez et ses filiales ont obtenu des centaines de contrats gouvernementaux pour approvisionner la minorité blanche en eau potable tout en ignorant les besoins de la majorité noire.¹¹⁶ En 2000, Suez a décroché un contrat de cinq ans pour la gestion du service d'eau et d'eaux usées de Johannesburg. Après cinq ans de problèmes et en raison du comportement questionnable de Suez, ce contrat n'a pas été renouvelé. Une partie de la controverse entourant celui-ci est en lien avec l'installation, dans certains quartiers, de compteurs d'eau prépayés : l'utilisateur devait payer son eau à l'avance, sans quoi le service était désactivé automatiquement.¹¹⁷ Ce système a entraîné des épidémies de choléra, les gens se tournant vers des sources d'eau impropre à la consommation après qu'on eut coupé leur alimentation.¹¹⁸ Pendant l'été de 2000, des milliers de citoyens pauvres de la province de KwaZulu-Natal se sont fait couper l'eau parce qu'ils n'arrivaient pas à payer leur facture, ce qui a entraîné la pire épidémie de choléra jamais enregistrée en Afrique du Sud.¹¹⁹

Cette crise de santé publique et les protestations populaires ont poussé le gouvernement du Congrès national africain à adopter, en 2001, une politique nationale sur la gratuité des services d'eau de base. Celle-ci oblige les 284 municipalités du pays à fournir gratuitement, à chaque citoyen, 25 litres d'eau par jour.¹²⁰ Elle prévoyait la mise en place d'une tarification qui ferait en sorte de facturer les ménages qui utilisent plus d'eau que le volume d'eau gratuit, ces revenus servant à financer le bloc de consommation gratuit.¹²¹ Malheureusement, en l'absence d'un organisme national de réglementation, certaines municipalités ont maintenu l'ancien système en place pour ne pas perdre cette source de revenus. À Johannesburg, Suez a instauré des tarifs supplémentaires (après la consommation du volume gratuit) hors de prix pour de nombreux ménages, ce qui a entraîné une hausse des débranchements.¹²²

NOTES DE FIN DE TEXTE

- ¹ Deloitte, « Water/Wastewater Sector Study: PPP Canada », 4 octobre 2011. Obtenu par le truchement de la *Loi canadienne sur l'accès à l'information*.
- ² Barlow, M., Clarke, T., Blue Gold, Stoddard, Toronto, 2002.
- ³ De Clercq, G., « Paris's return to public water supplies makes waves beyond France », Reuters : <http://in.reuters.com/article/2014/07/08/water-utilities-paris-idINL6N0PE57220140708>
- ⁴ Suez Environnement, « Chiffres clés 2014 : Indicateurs sociaux » : <http://www.suez-environnement.fr/groupe/profil/rapport-dactivite-2014/>
- ⁵ Suez Environnement, « Suez Environnement fédère l'ensemble de ses activités sous une marque unique, pour accélérer son développement », 12 mars 2015 : <http://www.suez-environnement.fr/wp-content/uploads/2015/03/CP-Marque-unique-12mars2015-VF.pdf>
- ⁶ Ibid.
- ⁷ Suez Environnement Group, « Suez Environnement Group History » : <http://www.ondeo.cz/en/suez-environnement-group/suez-environnement-worldwide/suez-environnement-group-history>
- ⁸ Reuters, « French gas giant GDF Suez changes name to Engie », 24 avril 2015, <http://www.reuters.com/article/2015/04/24/gdfsuez-name-idUSL5N0XL1XS20150424>
- ⁹ Suez Environnement, "Consolidated Financial Statements of Suez Environnement Company for the Fiscal years ended December 31, 2014 and 2013," p.4, http://www.suez-environnement.fr/wp-content/uploads/2015/03/SE-2014.12-Notes-aux-%C3%A9tats-financiers_CAC_EN.pdf
- ¹⁰ Suez Environnement, « Chiffres clés 2014 » : <http://www.suez-environnement.fr/groupe/profil/chiffres-cles-groupe/>
- ¹¹ Suez Environnement, « Chiffres clés 2013 » : <http://www.suez-environnement.fr/groupe/profil/chiffres-cles-2013/>
- ¹² Suez Environnement, « Chiffres clés 2014 » : <http://www.suez-environnement.fr/groupe/profil/chiffres-cles-groupe/>
- ¹³ Suez Environnement, « Chiffres clés 2013 » : <http://www.suez-environnement.fr/groupe/profil/chiffres-cles-2013/>
- ¹⁴ Suez Environnement, « Conseil d'administration » : <http://www.suez-environnement.fr/groupe/gouvernement-entreprise/conseil-administration/>
- ¹⁵ Selon les critères du code de l'Association française des entreprises privées et du Mouvement des entreprises de France (AFEP-MEDEF), « la part des administrateurs indépendants doit être de la moitié des membres du conseil dans les sociétés au capital dispersé et dépourvues d'actionnaires de contrôle ». Cf. AFEP-MEDEF, « 4eme rapport sur le code AFEP-MEDEF, exercice 2011 », décembre 2012, p. 14 : http://www.afep.com/uploads/medias/documents/Rapport_2012_Afep_Medef_FR.pdf
- ¹⁶ Suez Environnement, "Board of Directors" <http://www.suez-environnement.fr/groupe/gouvernement-entreprise/conseil-administration/>
- ¹⁷ Sauf indication contraire, tous les renseignements présentés dans ce chapitre proviennent du « Rapport annuel 2013 : Innover dans nos métiers, nous développer », mai 2014 : http://www.suez-environnement.fr/wp-content/uploads/2014/05/SE_RA_2013-FR1.pdf
- ¹⁸ Suez Environnement, « Interim Financial Report 2015 », p. 1, http://www.suez-environnement.fr/wp-content/uploads/2015/07/SUEZ_RFS-2015_ANGLAIS_V4_ok-pour-web.pdf
- ¹⁹ Ibid.
- ²⁰ Suez Environnement, « Suez Environnement fédère l'ensemble de ses activités sous une marque unique, pour accélérer son développement », 12 mars 2015 : <http://www.suez-environnement.fr/wp-content/uploads/2015/03/CP-Marque-unique-12mars2015-VF.pdf>
- ²¹ Suez Environnement, « Résultats annuels 2014 », http://www.suez-environnement.fr/wp-content/uploads/2015/03/CP-SUEZ-ENVIRONNEMENT_FY-2014_VF.pdf
- ²² Suez Environnement, « Chiffres clés 2014 » : <http://www.suez-environnement.fr/groupe/profil/chiffres-cles-groupe/>
- ²³ Suez Environnement, « États financiers consolidés de Suez Environnement Company pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013 », p. 33 : http://www.suez-environnement.fr/wp-content/uploads/2015/03/SE-2014.12-Notes-aux-états-financiers_CAC_FR.pdf
- ²⁴ Suez Environnement, « Résultats annuels 2014 », http://www.suez-environnement.fr/wp-content/uploads/2015/03/CP-SUEZ-ENVIRONNEMENT_FY-2014_VF.pdf
- ²⁵ Suez Environnement, « Chiffres clés 2014 » : <http://www.suez-environnement.fr/groupe/profil/chiffres-cles-groupe/>
- ²⁶ Suez Environnement, « États financiers consolidés de Suez Environnement Company pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013 », p. 33 : http://www.suez-environnement.fr/wp-content/uploads/2015/03/SE-2014.12-Notes-aux-états-financiers_CAC_FR.pdf
- ²⁷ Suez Environnement, « Résultats annuels 2014 », http://www.suez-environnement.fr/wp-content/uploads/2015/03/CP-SUEZ-ENVIRONNEMENT_FY-2014_VF.pdf
- ²⁸ Suez Environnement, « Chiffres clés 2014 » : <http://www.suez-environnement.fr/groupe/profil/chiffres-cles-groupe/>
- ²⁹ Suez Environnement, « Rapport annuel 2013 : Innover dans nos métiers, nous développer », mai 2014 : http://www.suez-environnement.fr/wp-content/uploads/2014/05/SE_RA_2013-FR1.pdf
- ³⁰ Suez Environnement, « Chiffres clés 2014 » : <http://www.suez-environnement.fr/groupe/profil/chiffres-cles-groupe/>

- ³¹ Suez Environnement, « Résultats semestriels 2013 » : http://www.suez-environnement.fr/wp-content/uploads/2013/10/VF_CP-H1-2013_DEF2.pdf
- ³² Site Internet de Degrémont, « About Us » : <http://www.degremon-technologies.com/dgtech.php?rubrique20>
- ³³ Degrémont, « Degrémont, S.A., Announces the Creation of Degrémont Technologies », 2 février 2007 : <http://www.degremon-technologies.com/dgtech.php?article33>
- ³⁴ Site Internet de Degrémont, « Anderson Water Systems » : <http://www.degremon-technologies.com/~degremon/-Anderson-Water-Systems>
- ³⁵ Communiqué de presse de Suez Environnement, « Suez Environnement acquiert deux compagnies et poursuit son développement sur le marché de l'eau pour l'industrie », 4 février 2014 : <http://www.poseidoninc.com/press-release-fr.pdf>
- ³⁶ United Water, « SENA Waste Services wins five-year contract to operate and maintain materials recovery facility for city of Edmonton », 9 avril 2014 : <https://www.unitedwater.com/EdmontonContract.aspx>
- ³⁷ Suez Environnement, « Water: Real Challenges, Real Solutions », 2011, p. 2 : https://www.unitedwater.com/uploaded-Files/Corporate_Content/50/Corporate%20Overview%20Brochure%20LG.pdf
- ³⁸ Deloitte, « Water/Wastewater Sector Study: PPP Canada », 4 octobre 2011. Document obtenu grâce à la *Loi sur l'accès à l'information du gouvernement du Canada*.
- ³⁹ Cette définition du partenariat public-privé se base sur celle qu'utilise PPP Canada Inc. : <http://www.p3canada.ca/p3-canada-fund-is-project-p3.php>
- ⁴⁰ ONDEO, « Press Release: Ondea (SUEZ) wins CAN\$ 465 million Design, Build and Operate (DBO) wastewater treatment contract, the largest of its kind in North America », 21 mai 2002 : <http://www.prnewswire.com/news-releases/ondeo-suez-wins-can-465-million-design-build-and-operate-dbo-wastewater-treatment-contract-the-largest-of-its-kind-in-north-america-77544177.html>
- ⁴¹ Hamilton Spectator, « Briefly: Wastewater contract », 22 mai 2002.
- ⁴² Site Internet de la Municipalité régionale de Halifax : <http://www.halifax.ca/harboursol/HSPTimeline-1749toPresent.php>
- ⁴³ Ecoweek, « Halifax council terminates P3 deal for Harbour Cleanup » : <http://www.ecoweek.ca/issues/ISarticle.asp?aid=1000153180>
- ⁴⁴ Site Internet de la Municipalité régionale de Halifax : « News Release: Sewage Treatment Plant Contract Signed », 15 juin 2004 : <http://www.halifax.ca/mediaroom/pressrelease/pr2004/040615harsolplants.php>; Lloyd, J., « Keep treatment in public hands », *Goldstream Gazette*, 23 mars 2010.
- ⁴⁵ Degrémont, « Communiqué de presse : Canada : Degrémont inaugure la première usine d'épuration des eaux usées d'un projet visant à sauver le port de Halifax », 11 février 2008 : http://www.suez-environnement.fr/wp-content/uploads/2008/07/CP_Halifax_vFR.pdf; CBC News, « Halifax Harbour Solutions project declared complete », 21 juin 2011, <http://www.cbc.ca/news/canada/nova-scotia/halifax-harbour-solutions-project-declared-complete-1.1112292>
- ⁴⁶ ReNew, « Canada's Biggest Infrastructure Projects », février 2007, p. 8, : http://top100projects.ca/wp-content/legacy/20070100_full.pdf; Bousquet, T., « How the sewage plant broke », *The Coast*, 13 août 2009.
- ⁴⁷ Communiqué de presse d'Earth Tech, « Earth Tech Wins Wastewater Treatment Contract in Canadian Rockies », 17 mai 2002 : <http://www.wwdmag.com/earth-tech-wins-wastewater-treatment-contract-canadian-rockies>
- ⁴⁸ Communiqué de presse de Suez Environnement, « Suez Environnement rachète plusieurs activités d'Earth Tech dans le domaine de l'eau aux États-Unis », 28 juillet 2008 : <http://www.suez-environnement.fr/wp-content/uploads/2008/07/CP-Earth-Tech-28072008-VF.pdf>
- ⁴⁹ Site Internet de la municipalité de Jasper, « Waste Water Treatment Plan » : <http://www.jasper-alberta.com/2204/Waste-Water-Treatment-Plant>
- ⁵⁰ Radford, C., « Septage Receiving Facility », Government Services Committee Report for the Regional District of Central Okanagan, 3 nov 2009 : <https://www.regionaldistrict.com/media/48223/Item%204.2%20Septage%20Receiving%20Facility%20Update.pdf>
- ⁵¹ Suez Environnement, « Rapport financier semestriel 2015 », p. 5 : http://www.suez-environnement.fr/wp-content/uploads/2015/07/SUEZ_RFS-2015_FRANCAIS_V4_ok-pour-web.pdf
- ⁵² Ibid.
- ⁵³ Ibid.
- ⁵⁴ Suez Environnement, « Suez Environnement, via sa filiale Lyonnaise des Eaux, remporte le contrat de délégation du service public d'eau potable du Syndicat des eaux de la presqu'île de Gennevilliers (SEPG) pour une durée de 12 ans et un chiffre d'affaires cumulé de 639 millions d'euros » : <http://www.suez-environnement.fr/wp-content/uploads/2015/03/CP-SEPG-VF.pdf>
- ⁵⁵ Suez Environnement, « Suez Environnement remporte un 2ème contrat avec le Syndicat des Eaux de la Presqu'île de Gennevilliers (SEPG) » : <http://www.suez-environnement.fr/wp-content/uploads/2015/05/CP-SEPG-19052015-VF.pdf>
- ⁵⁶ Suez Environnement, « Rapport financier semestriel 2015 », p. 5 : http://www.suez-environnement.fr/wp-content/uploads/2015/07/SUEZ_RFS-2015_FRANCAIS_V4_ok-pour-web.pdf
- ⁵⁷ Ibid.
- ⁵⁸ Ibid.
- ⁵⁹ United Water, « News Center: United Water, Nassau County begin Historic Public-Private Partnership », 2 janvier 2015 : <https://www.unitedwater.com/newscenter.aspx?id=11226>; Malloy, M., « Nassau County Legislature Oks sewer privatization », *LI Herald*, 23 juillet 2014.

- ⁶⁰ Hackley, R., « Versailles Public Water Supply Contract », Bloomberg, 9 décembre 2014 : <http://www.bloomberg.com/news/articles/2014-12-09/suez-environnement-wins-versailles-public-water-supply-contract>
- ⁶¹ Varghese, R., Niquette, M., « Decaying roads, bridges attracting investors; Companies to work with states to start transit projects, boost public works », Charleston Daily Mail (West Virginia), 2 février 2015; United Water, « About Us: United Water and KKR sign utility partnership with Borough of Middletown, PA » : <https://www.unitedwater.com/newscenter.aspx?id=11155>
- ⁶² Communiqué de presse de Suez Environnement, « Suez Environnement signe le contrat d'extension de l'usine de traitement des eaux usées de Doha West au Qatar pour un montant de 94 millions d'euros », 23 janvier 2015 : http://www.suez-environnement.fr/wp-content/uploads/2014/12/CP_DohaWest_VF.pdf
- ⁶³ Communiqué de presse de Suez Environnement, « Suez Environnement remporte le contrat d'exploitation et maintenance du système de collecte des eaux résiduaires de la ville de Panama pour 4 ans et un montant global de 65 millions d'euros », 11 décembre 2014 : http://www.suez-environnement.fr/wp-content/uploads/2014/12/CP_Panama_VF.pdf
- ⁶⁴ Suez Environnement, « Suez Environnement au cœur des enjeux de l'eau en Inde avec trois nouveaux contrats dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, pour un montant global de 61 millions d'euros », 8 avril 2014 : http://www.suez-environnement.fr/wp-content/uploads/2014/04/CP-_Suez-Environnement_contrats-indiens_VF.pdf
- ⁶⁵ Degrémont, « Degrémont, filiale de Suez Environnement, remporte deux contrats en Inde pour la construction et l'exploitation d'usines de traitement des eaux usées pour un montant global de 41 millions d'euros », 13 mars 2013 : http://www.suez-environnement.fr/wp-content/uploads/2013/03/CP_Contrats_Inde_VF.pdf
- ⁶⁶ Suez Environnement, « Suez Environnement finalise la construction de l'usine de dessalement d'eau de mer de Melbourne, en Australie », 19 décembre 2012 : http://www.suez-environnement.fr/wp-content/uploads/2012/12/CP_Melbourne_RTF_VF.pdf
- ⁶⁷ Pigeon, M, McDonald, D., Hoedeman O., Kishimoto, S. (éditeurs), Remunicipalisation: Putting Water Back into Public Hands, Transnational Institute, 2012 : <https://www.tni.org/en/publication/remunicipalisation>
- ⁶⁸ Pour une relation détaillée de la remunicipalisation de l'eau parisienne, cf. Pigeon, M. « Une eau publique pour Paris: Symbolism and success in the heartland of private water », dans Pigeon, M., McDonald, D., Hoedeman, O. et Kishimoto, S., (éditeurs), Remunicipalisation: Putting Water Back into Public Hands, Transnational Institute, 2012.
- ⁶⁹ Avriillier, R., « Retour à la source : la remunicipalisation du service de l'eau à Grenoble, France », dans L'eau, un bien public à reconquérir, Ritimo/France Libertés, 2010 : <http://www.partagedeseaux.info/L-eau-un-bien-public-a-reconquerir>
- ⁷⁰ Canadian Consulting Engineer Magazine, « Earth Tech Canada wins project in the Canadian Rockies », 17 avril 2001 : www.canadianconsultingengineer.com/engineering/earth-tech-canada-wins-project-in-the-canadian-rockies/1000000400/
- ⁷¹ Communiqué de presse de Suez Environnement, « Suez Environnement rachète plusieurs activités d'Earth Tech dans le domaine de l'eau aux États-Unis », 28 juillet 2008 : <http://www.suez-environnement.fr/wp-content/uploads/2008/07/CP-Earth-Tech-28072008-VF.pdf>
- ⁷² Ellis, Cathy, « EPCOR to operate Banff wastewater treatment plant », Rocky Mountain Outlook, 26 mars 2009.
- ⁷³ Foubert, Tanya, « Banff to go it alone on utilities », Rocky Mountain Outlook, 16 octobre, 2014.
- ⁷⁴ Syndicat canadien de la fonction publique, « Halifax résilie l'entente 3P avec Suez », 23 juin 2003 : <http://scfp.ca/node/46607>
- ⁷⁵ Agence France-Presse, « Suez shares plunge after abandoning key Canadian water contract », 24 juin 2003.
- ⁷⁶ Communiqué de presse de United Water, « United Water Signs 10-Year Contract With East Providence To Upgrade And Operate City's Wastewater Facilities », 4 mars 2010 : <https://www.unitedwater.com/newscenter.aspx?id=5112>
- ⁷⁷ Bogden, J., « 200 protest water, sewer bill increases in E. Providence », The Providence Journal, 25 novembre 2014.
- ⁷⁸ O'Connor, A., « Looking to the Hudson for Rockland's Water Needs », The New York Times, 30 janvier 2007.
- ⁷⁹ La liste complète des préoccupations soulevées par le projet est accessible au <http://www.sustainablerockland.org/>
- ⁸⁰ Berger, J., « Plan for a Desalination Plant Is Halted by State Officials », The New York Times, 14 novembre 2014.
- ⁸¹ Food and Water Watch, « United Water Living Large, Customers Stuck with the Bill », 1^{er} décembre 2014.
- ⁸² Glorioso, C., « I-Team: Water Company Spends Thousands on Brunch, Booze, Golf Balls, Then Asks for Rate Increase », NBC New York, 25 novembre 2014.
- ⁸³ Ibid.
- ⁸⁴ Renaud Honore, « EU raids HQs of French water suppliers », Les Echos, 16 avril 2010.
- ⁸⁵ « Investigation into water sector in France », Agence Europe, janvier 2012.
- ⁸⁶ Journal officiel de l'Union européenne, C 234/43, 28 août 2010, <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2010:234:0043:0044:FR:PDF>
- ⁸⁷ Journal officiel de l'Union européenne, C 113/21, 9 avril 2011 : <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2011:113:0021:0021:FR:PDF>
- ⁸⁸ Flaherty, S., « EU Closes Antitrust Probe Of French Water Utilities », Law360, 30 avril 2013 : <http://www.law360.com/articles/437147/eu-closes-antitrust-probe-of-french-water-utilities>
- ⁸⁹ « Antitrust: European Commission opens formal proceedings against Suez Environnement for alleged breach of a seal », States News Service, 4 juin 2010.
- ⁹⁰ Aoife White, « Suez Environnement Fined 8 Million Euros by EU Over Seal », Bloomberg, 24 mai 2011 : <http://www.bloomberg.com/news/2011-05-24/suez-environnement-fined-8-million-euros-by-eu-over-door-seal.html>

- ⁹¹ Zamzami, I., « Jakarta Water Privatization Today: Dried Water Tap or Change », Reclaiming Public Water Network, 28 mars 2012, https://www.tni.org/files/dried_water_eng_for_web_1.pdf
- ⁹² Ibid.
- ⁹³ Semarang, N., « Thirteen years of privatized water in Jakarta », The Jakarta Post, 11 juin 2011 : <http://www.thejakartapost.com/news/2011/06/11/thirteen-years-privatized-water-jakarta.html>
- ⁹⁴ Elyda, C., « Water privatization defected in its execution: Witness », The Jakarta Post, 5 fév 2014 : <http://www.thejakartapost.com/news/2014/02/05/water-privatization-defected-its-execution-witness.html>
- ⁹⁵ Zamzami, I., « Jakarta Water Privatization Today: Dried Water Tap or Change », Reclaiming Public Water Network, 28 mars 2012 : https://www.tni.org/files/dried_water_eng_for_web_1.pdf
- ⁹⁶ Dewanti, A., et Elyda, C., « PAM Jaya to acquire Palyja shares », The Jakarta Post, 24 jan 2015 : <http://www.thejakartapost.com/news/2015/01/24/pam-jaya-acquire-palyja-shares.html>
- ⁹⁷ Elyda, C., « Privatization 'violates' human rights », The Jakarta Post, 5 mars 2014 : <http://www.thejakartapost.com/news/2014/03/05/privatization-violates-human-rights.html>
- ⁹⁸ Elyda, C., « Court decision ends privatization of water in Jakarta », The Jakarta Post, 24 mars 2015 : <http://m.thejakartapost.com/news/2015/03/24/court-decision-ends-privatization-water-jakarta.html>
- ⁹⁹ Danubrata, E., et Greenfield, C., « Aetra appeals in case seen as test of Indonesia's investor climate », Reuters, 2 avril 2015 : <http://www.reuters.com/article/2015/04/02/aetra-air-jkt-court-idUSL3NOWZ2JO20150402>
- ¹⁰⁰ De Clercq, G., « Suez will fight to keep its Jakarta water contract », Reuters, 10 avril 2015 : <http://www.reuters.com/article/2015/04/10/us-suez-jakarta-idUSKBN0N126W20150410?irpc=932>
- ¹⁰¹ Budiari, I., « Plaintiffs slam govt's appeal on water privatization verdict », The Jakarta Post, 8 sept 2015 : <http://www.thejakartapost.com/news/2015/09/08/plaintiffs-slam-govt-s-appeal-water-privatization-verdict.html#sthash.sW9RqEsj.dpuf>
- ¹⁰² Blogue Food & Water Watch, « Buenos Aires – Collapse of the Privatization Deal » : <http://www.foodandwaterwatch.org/global/latin-america/argentina/buenos-aires-collapse-of-the-privatization-deal/>
- ¹⁰³ Vilas, C., « Water Privatization in Buenos Aires », NACLA Report on the Americas, vol. 38, n° 1, juillet-août 2004.
- ¹⁰⁴ Rudo, D. et al., « Argentina: Aguas Argentina 1998-1999 Capital Investment Program AR-0238 », Inter-American Development Bank, nov 1998, p. 1.
- ¹⁰⁵ Food & Water Watch, « Buenos Aires – Collapse of the Privatization Deal » : <http://www.foodandwaterwatch.org/global/latin-america/argentina/buenos-aires-collapse-of-the-privatization-deal/>
- ¹⁰⁶ Freshfields Bruckhaus Deringer, « Unanimous \$405m ICSID award issued in Suez, et al. v Argentine Republic », 13 avril 2015, http://www.freshfields.com/en/news/Unanimous_ICSID_award_issued/
- ¹⁰⁷ International Centre for Settlement of Investment Disputes, « In the proceedings between Suez, Sociedad General de Aguas de Barcelona S.A., and Vivendi Universal S.A. (Claimants) and The Argentine Republic (Respondent) - ICSID Case No. ARB/03/19 », Decision on Liability, 30 juillet 2010, p. 20 : <http://italaw.com/sites/default/files/case-documents/ita0826.pdf>
- ¹⁰⁸ Russo, C., « Arbitration Ruling in Argentina Dispute », Bloomberg News, 9 avril 2015 : <http://www.bloomberg.com/news/articles/2015-04-09/suez-wins-405-million-arbitration-ruling-in-argentina-dispute>
- ¹⁰⁹ Freshfields Bruckhaus Deringer, « Unanimous \$405m ICSID award issued in Suez, et al. v Argentine Republic », 13 avril 2015 : http://www.freshfields.com/en/news/Unanimous_ICSID_award_issued/
- ¹¹⁰ Les parts dans AISA se répartissent comme suit : 55 pour cent à Suez, 22 pour cent à Bicsa, huit pour cent à la Banque mondiale (via la SFI), cinq pour cent à Connal, neuf pour cent à Inversora en Servicios et un pour cent à ses employés.
- ¹¹¹ Business News Americas, « Epsas to install 300,000 potable water connections by end-2011 », 28 octobre 2010.
- ¹¹² Spronk, S., « After the Water Wars in Bolivia: The Struggle for a "Social-Public" Alternative », Upside Down World, 29 avril 2008.
- ¹¹³ Ibid.
- ¹¹⁴ Ibid.
- ¹¹⁵ Ibid.
- ¹¹⁶ Public Citizen, « Suez: A Corporate Profile », août 2003, p. 9.
- ¹¹⁷ Ibid., p. 10.
- ¹¹⁸ Public Citizen, « Orange Farm, South Africa: The Forced Implementation of Prepaid Water Meters », juin 2004, p. 11.
- ¹¹⁹ Bond, P., « Water, Health, and the Commodification Debate », Review of Radical Political Economics, 42(4), 2010, p. 445-464; Dugard, J., « Can Human Rights Transcend the Commercialization of Water in South Africa? Soweto's Legal Fight for an Equitable Water Policy », Review of Radical Political Economics, 42(2), 2010, p. 175-194.